

Bousval, le 21 novembre 2007.

Monsieur Michel Daerden,
Ministre de l'Équipement,
Rue Kefer, 2
5100 Namur

Concerne : La piste cyclable entre Bousval et Court St Etienne N237.

Monsieur le Ministre,

Au lendemain de la semaine de la mobilité largement soutenue par les pouvoirs publics, je vous écris la présente pour vous informer de l'état lamentable de la piste cyclable entre Bousval et Court St Etienne et ce des deux côtés de la route.

Je vous joins trois témoignages de cycliste au quotidien.

Une politique doit être cohérente. Et à plus forte raison une politique de l'équipement collectif doit être cohérente.

Vous nous aviez répondu de manière positive à une première demande en 2002. Mais suite au projet du Ravel Genappe-Court St Etienne (ancienne voie de chemin de fer 141), il semble que vous ayez retiré ce projet du budget.

Toutefois pour REJOINDRE le Ravel tous les cyclistes devront emprunter un parcours plus ou moins long de cette grande route (N.237). Il serait dès lors tout à fait paradoxal que les deux communes Genappe et Court St Etienne fassent des investissements judicieux en réponse aux souhaits profonds et unanimes des populations mais que faute de sécurité sur quelques tronçons d'accès, on n'y renonce par peur et manque de sécurité et confort élémentaire.

Il faut trouver d'urgence les moyens appropriés pour répondre à ce besoin élémentaire de sécurité. Vous vous devez de protéger les plus fragiles. C'est un devoir de précaution et de prévention élémentaire lié à votre mandat politique. Et comme cela se fait dans de très nombreuses régions d'Europe.

Au grand plaisir de vous lire très bientôt.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations les meilleures,

Paul Olbrechts
Président "des Amis de Bousval"
41, rue du château,
1470 Bousval

PS : Nous comptons faire part de votre réponse et du suivi de notre demande dans notre publication mensuelle « Le Bousvalien » et sur notre site www.lesamisdebousval.be et sur le site www.chemin141.be

Bousval, le 21 novembre 2007.

Monsieur Michel Daerden,
Ministre de l'Équipement,
Rue Kefer, 2
5100 Namur

Monsieur le Ministre,

Depuis 4 mois je me déplace tous jours de Bousval à Louvain-la-Neuve, aller-retour en vélo.

Je connais la piste cyclable dans le détail. Je pourrais vous faire un inventaire précis des nombreuses déficiences soit dangereuses soit inconfortables qui jalonnent cette route. Être frôlé par des camions ou des bus roulant à plus de 70 KM est stressant au possible. Et la bordure de béton est-elle vraiment une piste cyclable puisqu'à l'entrée de Court St Etienne, près d'un nouveau lotissement, il y a un panneau « fin de piste cyclable » ?

En effet je souhaite à la fois répondre au déficit climatique par la réduction de CO2, préserver ma santé par l'effort physique (j'ai 61 ans et sorti d'un infarctus en 2002) et je suis soutenu par la mesure fédérale d'intervention financière de la part de l'employeur par KM parcouru.

Par ailleurs suite à un voyage professionnel en Finlande au mois de mai, j'ai pu observer les très nombreuses pistes cyclables en sites propres y compris dans les environs du Cercle polaire où le taux d'occupation doit être loin de 100 %.

Il faut être seul sur cette route, et deux fois par jour, pour s'en rendre compte du réel danger. Et quid en temps de pluie ! Et quid en hivers avec une visibilité plus difficile !

Il faut que d'urgence vous nous informiez des décisions que vous comptez prendre pour résoudre les dangers potentiels relevés ci-dessus.

Dans l'attente de vous lire bientôt, Monsieur le Ministre, recevez mes salutations distinguées.

Paul Olbrechts
Cycliste au quotidien
41, rue du château,
1470 Bousval
olbrechts_defalque@hotmail.com

Bousval, le 21 novembre 2007.

Monsieur Michel Daerden,
Ministre de l'Équipement,
Rue Kefer, 2
5100 Namur

Monsieur le Ministre,

Je puis témoigner de la dégradation de la piste cyclable entre Noirhat et Bousval-Centre. En effet je conduis tous les jours mes trois enfants en vélo (donc 4 vélos) du croisement rue du Pont Spilet-route N237 jusqu'à l'école primaire école St Marie à Bousval Centre. Et ce deux fois par jour. Donc personnellement avec le retour, je fais le parcours 4 fois par jour.

Je peux vous préciser que le revêtement en béton qui sert de piste cyclable après le viaduc en direction de Bousval est dans un état lamentable. Plusieurs tronçons sont de véritables mini-montagnes russes.

Nous espérons bien entendu l'arrivée du Pré-Ravel promis pour le printemps 2007, mais pour atteindre cette nouvelle voirie, en partant de chez moi je devrai continuer à longer la grande route jusqu'au premier embranchement près de l'ancienne gare de Noirhat. Et la plus part des utilisateurs seront dans le même cas que moi, pour l'un ou l'autre tronçon de cette N237.

Je reste à votre disposition en vous proposant par exemple des photos très suggestives de ma petite famille en caban jaune en péril tous les jours.

Dans l'espoir que notre demande sera entendue, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Stéphanie Vanoldeneel,
Rue du Pont Spilet, 3
1470 Bousval
Maman de Augustin (5 ans), Alice (8 ans) et Grégoire (10 ans).
bertandvanoldeneel@skynet.be

Bousval, le 21 novembre 2007.

Monsieur Michel Daerden,
Ministre de l'Équipement,
Rue Kefer, 2
5100 Namur

Monsieur le Ministre,

Je travaille à Bruxelles, et effectue quotidiennement deux fois le trajet Ways-Ottignies pour me rendre à la gare d'Ottignies, puis pour rejoindre la gare du midi, où se trouvent mes bureaux. J'utilise pour cela un vélo pliable de la marque Brompton.

Ce vélo, au niveau du confort d'utilisation, est comparable à un vélo de ville normal. Ce n'est pas un VTT (Vélo Tout Terrain) ni un VTC (Vélo Tout Chemin), doté de suspensions et de gros pneus. Il s'utilise sur revêtement routier en bon état.

Or c'est un véritable calvaire de parcourir la route le long de la piste cyclable entre Bousval et Court St-Etienne. Du fait des nombreuses ornières, du revêtement irrégulier, de la proximité des voitures et camions, de leur vitesse excessive, du manque de signalisation adaptée aux vélos, notamment.

Je me réjouis également de la mise en place du pré-Ravel sur la ligne 141, mais cette piste cyclable actuelle restera incontournable pour parvenir au Ravel, et pour connecter Bousval à Court St-Etienne pour tous les habitants situés aux abords de la rue des Combattants. En effet, le vélo n'est pas, à court et moyen terme, destiné à remplacer la voiture pour des trajets supérieurs à quelques kilomètres. Or, pour tous les petits trajets pour lesquels la voiture s'avère inefficace, coûteuse et polluante, le vélo fait des merveilles. Et l'actuelle piste cyclable Bousval - Court St Etienne restera indispensable pour les rendre possible dans ses abords immédiats.

C'est pourquoi je vous encourage vivement à mettre en œuvre urgemment un projet de réfection et d'aménagement de ladite piste cyclable. Je suis confiant dans la volonté de la Wallonie de figurer comme précurseur de ce genre d'initiatives!

Je reste à votre disposition pour un parcours conjoint de la piste cyclable, ou pour de plus amples discussions!

Dans l'espoir que notre demande sera entendue, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Stanislas Pinte,
18A rue de Thy,
1470 Baisy-Thy
Indépendant, Chef d'entreprise
stan@ertmssolutions.com
0499 25 94 24

